



FORMATIONS COURTES

INITIATION

DIST.

Ref. : 8920014

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1695 € HT

Repas inclus

SÉCURISER LES CONTRATS DE MAINTENANCE

Mettre en place et gérer ses contrats de maintenance

Le contrat de maintenance engage un prestataire à fournir une prestation de services, dont l'assistance au client dans l'utilisation d'un matériel et la réparation des dysfonctionnements. Il importe de rédiger des clauses précises encadrant le type de prestations souhaitées en adéquation avec les besoins identifiés, ainsi que leur contrôle et d'anticiper les risques sociaux et les infractions pénales.

OBJECTIFS

Identifier les clauses spécifiques pour sécuriser la rédaction des appels d'offres et des contrats de maintenance

Anticiper les litiges éventuels et les responsabilités des cocontractants

Définir la gestion juridique à mettre en place pour garantir la bonne exécution du contrat

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables des services généraux et des services maintenance

Responsables techniques

Juristes

Toute personne amenée à participer à la négociation, à l'élaboration et au suivi des contrats de maintenance

PRÉREQUIS

Avoir des connaissances de base en droit des contrats

COMPÉTENCES ACQUISES

Assurer la mise en place et la gestion de ses contrats de maintenance

PROGRAMME

Pendant

Sécuriser les contrats de maintenance

Préparer la négociation d'un contrat de maintenance

De la définition des besoins...

- Réaliser un audit efficace des besoins en maintenance
- Définir le type de maintenance : corrective et/ou évolutive
- Choisir entre obligation de moyens ou obligation de résultats

À la rédaction du cahier des charges

- Rédaction de l'appel d'offres : cerner les précautions à prendre
- Sélectionner le prestataire

Exercice d'application : élaboration d'un référentiel de bonnes pratiques pour traduire les besoins en termes de délai d'intervention, de fréquence et de contenu de la maintenance

Identifier les responsabilités des cocontractants



- Prescripteur, donneur d'ordres, fournisseur : leurs responsabilités
 - La nature des responsabilités et les sanctions encourues
 - La sous-traitance occulte : risques financiers, sociaux et pénaux
- Exercice d'application : analyse commentée et rédaction des clauses essentielles des contrats de maintenance
- L'objet du contrat : prévoir une définition des prestations en adéquation avec les besoins identifiés
 - Obligation de moyens ou obligation de résultats
 - Les délais d'intervention et la durée de l'engagement
 - Les clauses financières : fixation et révision du prix, bonus, pénalités, méthodes de calcul, conditions de paiement...
 - Aménager le partage de responsabilités : clauses aggravantes, limitatives et/ou exonératoires
 - Assurances et responsabilités : définir ce qu'il faut prévoir
 - Les garanties légales et complémentaires

L'impact de la normalisation sur la relation contractuelle

- Les aspects juridiques des normes ISO 9000-2000 et 14000
- Le régime juridique des démarches QSE

Assurer le suivi du contrat de maintenance

Gestion juridique du contrat

- Les principales sources de litige : les prévenir contractuellement
 - Assurer la bonne exécution du contrat : tableaux de bord, ratios...
 - Mauvaise exécution : preuves et indicateurs de performance
 - Identifier les cas de force majeure
 - Prévoir les conditions de modification, renouvellement, résiliation et cession du contrat
- Exercice d'application : élaboration d'un système de pénalités performant pour les cas de non-respect des obligations contractuelles

Législation sociale : prévenir les risques de mise en cause de sa responsabilité

- Les obligations en matière d'hygiène et de sécurité : mettre en place une délégation efficace
- Prestataires, donneurs d'ordres : éviter le prêt de main-d'oeuvre illicite et le délit de marchandage et mesurer les responsabilités
- Contrat de travail d'un intervenant en maintenance : le problème du lien de subordination et la particularité des prestations informatiques ou d'ingénierie acceptée par la Cour de cassation
- Changement de prestataire : la reprise des contrats de travail

Autodiagnostic : évaluation de la pratique des participants dans la gestion des risques sociaux et élaboration de points clés à vérifier lors du retour dans l'entreprise

Vidéo : Quelles obligations avant de signer un contrat ?

Vidéo : Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 